



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

La Poste

Question écrite n° 20525

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur les difficultés de fonctionnement que rencontrent les chefs d'établissements à La Poste, dans le cadre de leurs missions. En effet, selon les informations dont il dispose, les moyens en remplacement au niveau des agents contractuels, ont été revus à la baisse, ce qui occasionnerait une dégradation du service. Si aucune mesure n'est arrêtée, il est à craindre que des postes de travail ne soient comblés alors qu'approche la période hivernale propice aux arrêts maladies et que des reliquats de congés d'affaires n'ont pas été encore tous réalisés. Il lui demande les mesures qu'il entend prendre pour résorber cette situation.

Texte de la réponse

La Poste, compte tenu de ses besoins et de ses contraintes, conduit à l'heure actuelle une réflexion visant à professionnaliser les agents sur lesquels repose l'activité de remplacement. Il n'est pas envisagé de supprimer les moyens de remplacement mais d'optimiser les organisations et de déployer des moyens mieux adaptés notamment pour le remplacement des chefs d'établissement. La Poste procédera à une négociation préalable à toute redéfinition de son organisation dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20525

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 1998, page 5662

Réponse publiée le : 21 décembre 1998, page 6988